

REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le **trois septembre** à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

Etaient présents : Mesdames Florence MARMMAIN, Stéphanie BRUNET, Manuela DAVID-MASSET, Marie-Christine BARON-POUDRET, Nathalie PETIT
Messieurs Simon BRIE, Régis BRAULT, Philippe NIVAU, Laurent POUBLANC, Philippe ROQUET, Pierre MIEGE, Franck GELIN, Emmanuel DESCHAMPS.

Etait excusé : Philippe THIBAUT

Mme Florence MARMMAIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 24/08/2012

2012 – 062 TRAVAUX ECOLE – VISITE SUR LES LIEUX

Une visite des travaux effectués à l'école maternelle a eu lieu en présence des artisans, enseignants et employés communaux.

Des travaux de peinture dans la nouvelle classe de maternelle ont été effectués, acquisition de mobilier et changement de la porte d'entrée, et installation d'un coin wc lavabo dans la classe.

Les peintures dans les salles de l'école maternelle ont été refaites, ainsi que la réfection du sol dans la grande salle, achat complémentaire de lits couchettes.

Deux classes de primaire ont été repeintes ainsi que le couloir les séparant,

Dans la cantine, acquisition d'un lave-vaisselle ainsi que d'un four d'une plus grande capacité, et achat d'un meuble bas et rayonnage,

Dans le réfectoire : achat complémentaire de deux tables et chaises a été effectué, compte-tenu de l'ouverture d'une troisième classe de maternelle.

Pour des raisons de sécurité les trous dans la cour de l'école ont été rebouchés par une entreprise spécialisée, la responsabilité du Maire en cas d'accident étant engagé,

Une étude sera menée afin d'établir le coût de la mise aux normes accessibilité et de l'aménagement complémentaire de la dite cour.

Madame MARMMAIN souligne que depuis 2008 les investissements, blocs scolaires, garderie et cantine avoisinent les **100.000 euros** ;

Pour l'année 2012 les investissements se porteront à hauteur d'environ 45000 euros.

2012 – 063 RAPPORT ACTIVITES CCPV – ANNEE 2011.

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport d'activité 2011 de la Communauté de Communes du Pays Vouglaisien et liste les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Prise de la compétence facultative pour la construction et la gestion des locaux de gendarmerie.

La gendarmerie de Vouillé n'est plus rattachée à Neuville ; essai de trois mois, projet de rattachement Vouillé Poitiers, avec le projet de construction d'une gendarmerie sur la ZAE de Beauregard à Vouillé, avec 20 gendarmes en poste.

En 2011, création, aménagement et gestion d'aires familiales et d'accueil des gens du voyage, organisation de la CDC, bilan des actions menées en 2011.

Adoption à l'unanimité du rapport d'activité 2011 par le conseil municipal.

2012 – 064 RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Lecture par Monsieur le Maire du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement non-collectif établi par le SIVEER.

La station d'épuration possède une capacité de 1560 équivalent habitants, 552 branchements soit 1214 équivalent habitants.

Il est fait état d'une surcharge sur le réseau hydraulique 11 mois sur 12 ; des travaux de séparatif sur le réseau vont être réalisés à court terme, bas Bourg puis Place Gerbier.

Adoption à l'unanimité du rapport.

2012 – 065 – COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Suite à la démission de Mr Robert DAUGÉ, délégué titulaire et membre de diverses commissions auprès de la Communauté de Communes, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNÉ pour le remplacer :

Monsieur Régis BRAULT titulaire et Mr Pierre MIEGE délégué suppléant.

Commission Petite enfance jeunesse: Mme Nathalie PETIT et Mr Philippe NIVAU

Commission Gestion des déchets et environnement : Mr Franck GELIN

Commission Culture : Pierre MIEGE en remplacement de MC BARON

Commission Tourisme Urbanisme: Emmanuel DESCHAMPS en remplacement de MC BARON

2012 – 066 COMMISSIONS COMMUNALES

Considérant la démission de Mr Robert DAUGÉ, membre de diverses commissions communales, le Conseil Municipal désigne pour son remplacement :

Appel d'offres: Mr Pierre MIEGE (suppléant)

Voirie bâtiments : Emmanuel DESCHAMPS

Communication: Philippe ROQUET

Environnement : Franck GELIN et Laurent POUBLANC

Associations locales : Régis BRAULT et Florence MARMAIN

2012 – 067 COMITE DE JUMELAGE

L'association du Comité de Jumelage de Latillé a établi des contacts avec la Roumanie et quelques membres souhaiteraient s'y rendre en octobre prochain.

Monsieur le Maire évoque le contexte économique actuel de l'usine ISODELTA de Chiré en Montreuil, et les délocalisations de machines, notamment en Roumanie.

Monsieur le Maire informe le conseil que dans les deux ans à venir le site de Chiré risquerait de fermer, de nombreux habitants de Latillé, du territoire Vouglaisien et au-delà seraient confrontés à la perte de leur emploi.

Par soutien aux salariés de l'usine, et par respect et compréhension, de nombreux habitants de Latillé travaillent dans cette usine, Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas adhérer à ce choix de la Roumanie.

Le conseil constate que le comité de jumelage ne trouve pas l'adhésion de la population, et fédère peu de personnes, et se demande ce qu'un éventuel jumelage pourrait apporter à la commune, où est l'intérêt public?

Des élus pensent qu'un jumelage est avant tout tourné vers les jeunes et doit impliquer le maximum d'associations locales.

La proposition envoyée par la ville Roumaine de Circau à la présidente du Comité est une proposition de coopération, les engagements sont différents d'un jumelage.

Il est proposé de soumettre au comité de jumelage de rester simple association, et que **la commune se retire du comité de Jumelage**, Monsieur le Maire donne l'exemple de Quinçay et Rouillé.

2012 – 068 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES FETES ESCALES

Les Fêtes Escales auront lieu le 15 septembre à Latillé dans le parc du Château de la Chèze et le 16 septembre autour de l'église. L'organisation est réalisée par la CASE et cette dernière a fait parvenir une demande de subvention de 1500 euros à la commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal refuse la demande.

2012 – 069 HEURES VAGABONDES

Johnny CLEGG, énorme succès, a rassemblé entre 15000 et 18000 personnes sur le stade le soir du 15 août pour son unique concert en Europe.

La sécurité a été à la charge de la commune, le reste de l'organisation a été confié à Latillé Dynamique avec 160 bénévoles ; La plus grande partie des achats de boissons et alimentation a été faite chez les commerçants locaux.

2012 – 070 DEMANDE DE GRATUITE DE LA SALLE DES FETES

Demande de l'association «les Jacquinots» (La Blaiserie à Poitiers) pour la gratuité de la salle des Fêtes de Latillé pour une représentation théâtrale le 10 novembre prochain. **Refus du conseil.**

2012 – 071 AMENAGEMENT POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Un Devis établi par les Ets RONDINO pour la pose de panneaux en bois autour du point d'apport volontaire devant la salle des fêtes est présenté au Conseil Municipal. Montant : 1890,16 euros
Avant tout engagement vérifier auprès de la CDC qu'il est possible d'installer de tels panneaux.

2012 – 072 DEVIS POUR MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE

Présentation d'un devis de l'entreprise DESCLICS pour une UC écran et clavier pour l'école, montant trop élevé ; revoir avec celle-ci ainsi que d'autres fournisseurs.

2012 – 073 UTILISATION DE LA SALLE DES FETES – DYNAMIC GYM

Monsieur le Maire fait part de la demande de « DYNAMIC GYM » pour le renouvellement de la convention d'utilisation de la salle des Fêtes tous les jeudis de 19 h à 20 h dans le cadre de son activité gym.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, renouvelle son accord au tarif de 50€/mois.

Le conseil précise que le tarif sera revu pour l'année 2013, notamment pour le chauffage de la salle.

2012 – 074 CONTRAT A DUREE DETERMINEE – ATSEM A L'ECOLE MATERNELLE

Comme suite à la délibération en date du 27 avril 2012 concernant l'ouverture d'une 3^{ème} classe à l'école maternelle et la création d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à temps complet.

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que le recrutement a été réalisé courant juillet et que la candidature de Mlle COUTURIER Marjorie a été retenue.

L'agent a été recruté sur contrat à durée déterminée pour une période d'une année et ce, à compter du 27 août 2012.

Accord du Conseil pour la réalisation de ce type de contrat.

2012 – 075 ADHESION AU SIVEER DU SIAEPA DE LUSIGNAN

Monsieur le Maire après avoir rappelé que la collectivité est membre du SIVEER informe le Conseil Municipal que par délibération en date du 22 juin 2012, le comité du SIVEER a donné son accord pour l'adhésion au SIVEER du SIAEPA de Lusignan.

Aussi, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* décide d'accepter la demande d'adhésion au SIVEER du SIAEPA de Lusignan

* et autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Monsieur le Préfet de prendre l'arrêté entérinant cette décision.

2012 – 076 QUESTIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur G. REGNAULT ainsi qu'un(e) autre commerçant(e) ont contacté un avocat concernant la notion «d'élus intéressés» (délit de prise illégale d'intérêt).

Monsieur le Maire donne lecture du texte concernant l' élu local « intéressé » :

Sous réserve de situations spécifiques prévues par la loi, concernant les seules [communes de moins de 3.500 habitants](#), un élu qui détiendrait un intérêt personnel direct ou indirect, financier ou non, dans une décision à prendre par la collectivité ne peut participer à celle-ci, ni influencer sur elle, ni en conserver un contrôle. Il doit dans ce cas, purement et simplement s'abstenir de toute participation à l'élaboration, à la formation, à l'exécution, au contrôle de la décision.

De ce point de vue, il ne peut pas participer à un vote au sein de l'organe délibérant sur ce dossier, ni même donner procuration, puisqu'il ne doit pas intervenir d'une quelconque manière dans le processus décisionnel.

Il ne doit pas participer aux votes ni même aux débats, ni même être présent.

* L'Aire de jeux rue des Chênes est très sale. Il y a urgence à la faire nettoyer ; le grillage est également détérioré.

Le panneau de l'allée des Sapins a été arraché, les employés municipaux l'ont récupéré et mis au dépôt.

* Monsieur le Maire nous signale que plusieurs interventions de pompiers n'ont pu être effectuées par les pompiers de Latillé dues à un nombre insuffisant de pompiers (interventions d'autres casernes)

* Possibilité d'employer un agent sous contrat aidé pour renforcer l'équipe technique, A revoir.

* Balayage devant la Poste à prévoir plus souvent.

* Bacs à fleurs Av des 3 fontaines à prévoir en 2013

* L'Aire de jeux devant la salle des fêtes est dangereuse, à voir en 2013.

* Licence IV prévoir formation pour un conseiller.

* Matérialisation au sol : carrefour devant les Halles, à prévoir

* Route d'Ayron - véhicules stockés sur terrain d'un locataire Habitat 86 : un médiateur est intervenu à plusieurs reprises, des véhicules ont été enlevés ; la personne concernée devrait quitter prochainement Latillé.

* Cimetière : nettoyage à effectuer- Il faudrait également tondre la butte derrière le cimetière.

* Chemin de la Juptière : courrier de demande de défrichage envoyé au propriétaire du terrain mitoyen de celui de Monsieur H. FIEVRE.

* Avenue des 3 fontaines passage piéton dangereux, revoir l'emplacement.

* Grille de Mme PELLETIER à remettre (voirie).

* Marché de Noël le 9 décembre, il faut trouver une personne pour centraliser les réservations.

* Une habitante du Petit Bourg a sollicité R. BRAULT pour brancher un tuyau au robinet près de l'Eglise. Refus.

* Lavoir de la Doie : à qui incombe le nettoyage? à l'APE c'est ce qui était convenu initialement.

Fête de l'Ecole 2012:

Les tables et chaises de la cantine ont été utilisées, et de nombreuses personnes sont entrées dans la cantine.

Une partie du stock de sacs poubelles a également disparu, constat fait le lendemain par les employés de l'école.

Pour 2013, trois élus seront référents et les seuls autorisés à pénétrer dans la cantine : Nathalie PETIT, Franck GELIN, Emmanuel DESCHAMPS.

Les tréteaux et plateaux serviront de table.

Il serait bien de convier les employés communaux à la réunion de préparation de la fête et repas de fin d'année de l'école.

Départ de Mme Manuela DAVID-MASSET vers 20 heures 30.

*Prochaine réunion de Conseil fixée au Mardi 2 octobre à 19 heures.

Fin de la séance à 21 heures.